

LES AUTOMOBILES LOUÉES À BAIL OU LOUÉES POUR DES
MINISTRES

Question n° 131—M. Boudria:

Depuis le 17 septembre 1984, le gouvernement a-t-il loué à bail ou loué des automobiles pour les ministres et, dans l'affirmative, a) combien, b) de quelles compagnies, c) de quels marque, année, modèle et prix dans chaque cas?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): a), b) et c): La liste ci-après démontre que 17 automobiles ont été louées à bail ou louées par le gouvernement pour les ministres. Les arrangements de location peuvent varier d'une journée à quatre ans.

Compagnie	Marque	Année	Modèle	Prix
Baillot et Fils Ltée	Chrysler	1985	New Yorker	\$19,200.60
Budget Rent-a-Car System	Pontiac	1985	Parisienne	3,240.00
	Mercury	1984	Lincoln Town	115.45
	Chevrolet	1984	Caprice Sedan	696.50
	Chevrolet	1984	Caprice	1,043.00
	Plymouth	1984	Reliant	33.37
Hertz Rent-a-Car	Oldsmobile	1984	Delta 88	46.84
	Pontiac	1984	Parisienne	45.91
	Pontiac	1984	Parisienne	45.91
Mont-Bleu Ford Inc.	Pontiac	1983	Parisienne	59.79
	Ford	1984	Crown Victoria	400.00
Myers Leasing Service	Chevrolet	1984	Caprice	324.95
Ottawa Car Rentals	Chevrolet	1984	Caprice	1,929.49
Surgenor National Leasing Ltd.	Pontiac	1984	Parisienne Sedan	516.00
	Pontiac	1984	Parisienne	1,231.52
	Pontiac	1984	Parisienne	1,073.04
Turpin Pontiac Buick	Pontiac	1984	Bonneville	307.50

* * *

[Traduction]

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

M. Ron Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, auriez-vous l'obligeance d'appeler la question n° 212 marquée d'un astérisque?

* Question n° 212—M. Hopkins:

Quels sont les nom et description de fonctions de tous les membres actuels du personnel du ministre de la Défense nationale, y compris tous les employés détachés et exempts du ministère de la Défense nationale?

M. Robert Wenman (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, la question n° 212 marquée d'un astérisque qui a trait au personnel de l'ancien ministre de la Défense nationale consiste en une liste de presque une trentaine de noms et descriptions de fonction. Je demande qu'elle soit imprimée dans le Hansard comme si elle avait été lue.

M. le Président: La réponse est-elle tenue pour lue?

Des voix: D'accord.

[Note de l'éditeur: La réponse suit.]

Personnel exempt	Fonction
M. Richard B. Logan	Chef de cabinet
M ^{me} Debbie Wright	Adjointe spéciale
M. Paul L. Dunn	Conseiller principal—politique
M. Michael McSweeney	Adjoint spécial

Pêcheries—Loi

M. Geoffrey Matthews Attaché de presse
M. Stephen G. Roman Adjoint spécial—politique
M. Darryl Harker Adjoint spécial

Ministère—
(Fonctionnaires) Fonction

M^{lle} Micheline Sigouin Adjointe administrative
M^{lle} Madeleine Paré Secrétaire/Chef de cabinet
M^{lle} Claudette Rice Secrétaire/Adjointe
 administrative
M^{lle} Micheline Hudon Secrétaire/Adjointe spéciale
M^{lle} Anne Fisher Secrétaire/Adjointe spéciale—
 politique
M^{me} Yolande Willis Secrétaire/Attaché de presse
M^{lle} Cécile Hébert Réceptionniste
M^{me} Louise Patenaude Secrétaire
M^{me} Sharon Bazinet Secrétaire
M^{lle} Hélène Poirier Secrétaire
M^{me} Marie-Paule
Lafontaine Secrétaire
M^{me} Cécile Lamoureux Secrétaire
M^{lle} Lynne Granger Secrétaire
M^{lle} Manon Giroux Secrétaire
M^{me} Gilberte Lauzon Commis
M^{lle} Hélène Bourguignon Commis
M^{lle} Monique Morin Commis
M^{lle} Nicole Benson Commis
M^{lle} Carole Dubuc Commis
M^{lle} Hélène Liberty Commis
M^{lle} Jacqueline Newberry Commis
M. E. A. Davis Commis

M. Stewart: Je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LES PÊCHERIES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Fraser: Que le projet de loi C-32, tendant à modifier la Loi sur les pêcheries, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des pêches et des forêts.

M. le Président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

M. Keeper: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Ai-je encore deux ou trois minutes à ma disposition?